

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la VILLE d'AVALLON

L'an deux mil vingt-trois, le six novembre à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville – salle des Maréchaux, sous la présidence de **Madame Jamilah HABSAOUI, Maire.**

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 21

Absent(es) représenté(es) :

Monsieur Nicolas COCHEFERT donne pouvoir à Monsieur Tony CHEVAUX

Monsieur Bernard DESCHAMPS donne pouvoir à Madame Françoise LAURENT

Madame Nicole JEDYNSKI donne pouvoir à Madame Laëtitia LEVOY

Monsieur Éric JODELET donne pouvoir à Monsieur Alain COMMARET

Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO

Monsieur Didier OUDIN donne pouvoir à Madame Sophie MANIGAULT-TERRE

Absentes non excusées : Mesdames Myriam GILLET-ACCART et Fanny BOUVIER

Secrétaire de séance : Madame Léa COIGNOT

N° 149 - 06/11/2023**REQUALIFICATION ET AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS PLACE DES ODEBERT – PLACE VAUBAN : CREATION D'UN RESEAU DES EAUX USEES – MODIFICATION DE L'ENVELOPPE BUDGETAIRE – DEMANDE DE SUBVENTIONS ET SIGNATURE DES MARCHES**

Par délibération n° 15 – 23/02/2023 du 23 février 2023, le conseil municipal a approuvé l'Avant-Projet Définitif pour la requalification de la Place des Odebert et de la Place Vauban fixant l'estimation prévisionnelle définitive des travaux à 2 155 000 € HT.

Par délibération n° 16 – 23/02/2023 du 23 février 2023, le conseil municipal a autorisé le Maire à lancer l'avis d'appel à concurrence selon la procédure adaptée pour la réalisation des travaux et à signer les marchés de travaux dans la limite d'un montant total de 2 205 000 € HT.

Depuis, dans le cadre du schéma directeur d'assainissement, il a été constaté après passage à la caméra sur demande du bureau d'étude Artelia que l'état des canalisations présentait un risque sérieux de dégradation lors des travaux alors que le délégué de la commune avait indiqué l'état du réseau comme satisfaisant.

C'est pourquoi, par sécurité, il a été demandé au maître d'œuvre de chiffrer la création d'un réseau d'eaux usées sur le périmètre rue-Mathé – rue des Odebert – Place Vauban – rue de l'Hôpital, travaux à exécuter en même temps que ceux inhérents à l'opération « requalification et aménagement des espaces publics – place des Odebert et place Vauban ». Le montant estimatif desdits travaux s'élève à 299 208 € HT.

Après étude et avis favorable des commissions finances et économie et travaux et modernisation urbaine du 26 octobre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

après en avoir délibéré,

APPROUVE la réalisation des travaux de création d'un réseau d'eaux usées sur le périmètre rue Mathé – rue des Odebert – Place Vauban – rue de l'Hôpital pour un montant estimatif de 299 208 € HT qui seront exécutés conjointement avec ceux relatifs à la requalification et l'aménagement des places des Odebert et Vauban et leur intégration dans l'avis d'appel à concurrence lancé selon la procédure adaptée,

SOLLICITE sur le montant total des dépenses prévisionnelles des travaux de création du réseau d'eaux usées sur le périmètre rue Mathé – rue des Odebert – Place Vauban – rue de l'Hôpital les concours financiers susceptibles d'être alloués de l'Etat (DETR), de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) et de tout autre organisme,

DEMANDE la participation financière du délégataire pour la réalisation des travaux création d'un réseau d'eaux usées sur le périmètre rue Mathé – rue des Odebert – Place Vauban – rue de l'Hôpital,

DECIDE de modifier la délibération n° 16 – 23/02/2023 du 23 février 2023,

AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des marchés de travaux relatifs à cette opération dans la limite d'un montant total de 2 570 000 € HT, tous lots confondus ainsi que tout autre document entrant dans l'application de la présente délibération,

DIT que des crédits suffisants sont inscrits au budget annexe du service de l'assainissement.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Maire,

